

RCS : CHAMBERY

Code greffe : 7301

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CHAMBERY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2004 B 00194

Numéro SIREN : 450 490 917

Nom ou dénomination : FRASTEYA

Ce dépôt a été enregistré le 05/10/2023 sous le numéro de dépôt 8683

« FRASTEYA »

Société par Actions Simplifiée au capital de 41 370 Euros
Siège social : SAINT ALBAN LEYSSE (Savoie)
173 Rue des Eglantiers
450 490 917 RCS CHAMBERY

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

EN DATE DU 29 SEPTEMBRE 2023

**Copie certifiée
conforme**

(...)

CINQUIEME RESOLUTION



L'Assemblée Générale, après avoir constaté que le mandat de Co-Commissaire aux Comptes Titulaire, confié à la société « FIDENT AUDIT » (nouvelle dénomination « BDO LYON AUDIT ») vient à expiration ce jour, décide :

- de ne pas renouveler, en qualité de Co-Commissaire aux Comptes Titulaire, la société « FIDENT AUDIT » (nouvelle dénomination « BDO LYON AUDIT »),
- de nommer en qualité de Co-Commissaire aux Comptes Titulaire, la société « FIDUCIAIRE DE L'ENTREPRISE », dont le siège social est à LYON, 6^e arrondissement (Rhône) 124 Rue Sully (779 835 784 RCS LYON), pour une durée de SIX exercices soit l'exercice en cours et les cinq suivants, qui expirera donc au jour de l'Assemblée appelée à statuer sur les comptes du sixième exercice.
- de nommer en qualité de Co-Commissaire aux Comptes Suppléant, la société « POLY EXPERTS », dont le siège social est à VIENNE, (Isère) 19 Montée de Malissol (852 871 383 RCS VIENNE), pour une durée de SIX exercices soit l'exercice en cours et les cinq suivants, qui expirera donc au jour de l'Assemblée appelée à statuer sur les comptes du sixième exercice.

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie certifiée conforme ou d'un extrait certifié conforme des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités légales et réglementaires.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

(...)